

Quelle accréditation demander dans quelle situation ?

Accréditations Paris 2024



Accréditation Ville de Paris



Pass Numérique Préfecture de Police



: J'ai une demande à faire : Je ne suis pas concerné

LES SITES OFFICIELS DE PARIS 2024

- Je travaille ou je suis amené à intervenir à l'intérieur d'un site officiel de Paris 2024.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Paris 2024 me fournira un pass véhicule (VAPP) si strictement nécessaire à ma mission	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Je travaille sur les dispositifs déployés par la Ville pour l'approche des sites officiels. (interventions régulières à proximité des sites et spécifiquement pour les Jeux)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> En cours de discussion avec la PP pour les véhicules sérigraphiés. <input checked="" type="checkbox"/> Autres véhicules selon exceptions accordées par la PP
- J'exerce ma mission habituelle dans les périmètres de circulation établis par la préfecture autour des sites officiels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> En cours de discussion avec la PP pour les véhicules sérigraphiés. <input checked="" type="checkbox"/> Autres véhicules selon exceptions accordées par la PP

LA CEREMONIE D'OUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES (discussions encore en cours avec la PP)

- Je travaille ou je suis amené à intervenir dans le périmètre de Paris 2024 (les quais bas) dès l'activation du SILT (J-1 semaine)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Paris 2024 me fournira un pass véhicule (VAPP) si strictement nécessaire à ma mission	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Je travaille sur les dispositifs déployés par la Ville sur les Quais Hauts ou je dois intervenir dans le périmètre SILT instauré par la PP (à J-1 semaine)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Uniquement selon les exceptions accordées par la PP
- J'exerce ma mission habituelle dans les périmètres de circulation établis par la préfecture autour des sites officiels dans les périmètres rouges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Pas de pass numérique mais justificatif uniquement selon les exceptions accordées par la PP

LES FESTIVITES DE LA VILLE DE PARIS DEDIES AUX JEUX

- Sur les sites du Parvis de l'Hôtel de Ville	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attention : les agents travaillant à l'Hôtel de Ville ne sont pas concernés à ce jour. Des discussions sont en cours avec la PP uniquement autour des dates du 14 juillet, 26 juillet et 10/11 août			
- Sur les sites de festivités dans les arrondissements	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, si j'interviens quotidiennement ou régulièrement sur le site. <input type="checkbox"/> Non, si je suis de passage ou je travaille dans les locaux de la Mairie accueillant un site de festivité	<input type="checkbox"/>
- Sur les sites de Paris Plages, des Olympiades de quartiers, sites totémiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Sur les relais de la flamme	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, si je participe activement à l'organisation du relais <input type="checkbox"/> Non, si je suis présent sur les bases dédiées aux relayeurs	<input type="checkbox"/>

Où dois-je faire ma demande ?

Sur la **plateforme unique** mise en place par la Ville pour ses équipes

➔ Avant le 23 avril

➔ Avant le 10 mai

Sur le site dédié créé par de la Préfecture de Police qui sera mis en ligne à partir du 10 mai